

ANNEXE 1

Annexes modifiant les annexes de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques

ANNEXE 1

Organismes et personnes au sens de l'article 4, § 1, de l'arrêté royal

- Académie royale de Langue et de Littérature française ;
- Académie royale de Médecine de Belgique
- Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique ;
- Académie royale des Sciences d'Outre-Mer ;
- Agence Air et Climat ;
- Agence bruxelloise de l'Energie ASBL ;
- Agence bruxelloise pour l'Entreprise ;
- Agence de Développement territorial pour la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Agence des Appels aux Services de Secours ;
- Agence de Stimulation économique ;
- Agence de Stimulation technologique ;
- Agence fédérale de Contrôle nucléaire ;
- Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé ;
- Agence fédérale pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile ;
- Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire ;
- Agence pour le Commerce extérieur ;
- Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers ;
- Agence wallonne des Télécommunications ;
- Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité ;
- Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées ;
- Agentschap Plantentuin Meise
- Agentschap ter Bevordering van de lichamelijke Ontwikkeling, de Sport en de Openluchtrecreatie ;
- Agentschap voor geografische Informatie Vlaanderen ;
- Agentschap voor Infrastructuur in het Onderwijs ;
- Apetra ;
- Aquafin NV ;
- Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft ;
- Astrid SA ;
- Atrium ASBL ;
- Autonom Provinciebedrijf Campus Vesta
- Autonom Provinciebedrijf Cultuurhuis de Warande
- Autonom Provinciebedrijf Inovant
- Autonom Provinciebedrijf Plantijn Hogeschool
- Autonom Provinciebedrijf Provinciaal Domein De Gavers
- Autonom Provinciebedrijf Provinciaal Zorgcentrum Lemberge
- Autonom Provinciebedrijf Provinciale Hogeschool Limburg
- Autonom Provinciebedrijf Sport
- Autonom Provinciebedrijf Vera (Vlaams Brabants Extranet voor Regio en Administratie)
- Autonom Provinciebedrijf Westtoer

- Banc d'Epreuve des Armes à Feu établi à Liège ;
- Banque-Carrefour de la Sécurité sociale ;
- Banque nationale de Belgique ;
- Beheersmaatschappij Antwerpen Mobiel ;
- Belgisches Rundfunk- und Fernsehzentrum der Deutschsprachigen Gemeinschaft
- Berlaymont 2000 ;

- Bruxelles international – Tourisme et Congrès ASBL ;
- Bruxelles-Propreté - Agence régionale pour la Propreté ;
- Bureau de Normalisation ;
- Bureau d'Intervention et de Restitution belge ;
- Bureau fédéral du Plan ;

- Caisse auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité ;
- Caisse auxiliaire de Paiement des Allocations de Chômage ;
- Caisse de Secours et de Prévoyance en faveur des Marins ;
- Caisse de Soins de Santé de la SNCB Holding ;
- Caisse nationale des Calamités ;
- Caisse nationale des Pensions de Guerre ;
- Caisse spéciale de Compensation pour Allocations familiales en faveur des Travailleurs occupés par les Entreprises de Chargement, Déchargement et Manutention de Marchandises dans les Ports, Débarcadères, Entrepôts et Stations ;
- Caisse spéciale de Compensation pour Allocations familiales en faveur des Travailleurs de l'Industrie diamantaire ;
- Caisse spéciale de Compensation pour Allocations familiales en faveur des Travailleurs de l'Industrie du Bois ;
- Caisse spéciale de Compensation pour Allocations familiales en faveur des Travailleurs occupés dans les Entreprises de Batellerie ;
- Cellule de Traitement des Informations financières ;
- Centre d'Economie agricole ;
- Centre d'Etude de l'Energie nucléaire ;
- Centre d'Etudes et de Recherches vétérinaires et agrochimiques ;
- Centre d'Informatique pour la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé ;
- Centre hospitalier psychiatrique Les Marronniers à Tournai ;
- Centre hospitalier universitaire de Liège ;
- Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme ;
- Centre régional d'Aide aux Communes ;
- Centre wallon de recherches agronomiques
- Cinémathèque royale de Belgique ;
- Comité de Contrôle de l'Electricité et du Gaz ;
- Commissariat général au Tourisme ;
- Commissariat général aux Relations internationales ;
- Commission bancaire, financière et des Assurances ;
- Commission de Régularisation de l'Electricité et du Gaz ;
- Commission wallonne pour l'Energie ;
- Compte individuel multisectoriel ;
- Conseil central de l'Economie ;
- Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Conseil économique et social de Wallonie ;
- Conseil national du Travail ;
- Conseil supérieur de la Justice ;
- Conseil supérieur des Indépendants et petites et moyennes Entreprises ;
- Coopération technique belge ;

- De Rand ;
- De Scheepvaart ;
- Dienststelle der Deutschsprachigen Gemeinschaft für Personen mit Behinderung ;
- Dienst Informatie, Vorming en Afstemming ;
- Donation royale ;

- Ecole d'Administration publique commune ;
- Ecole régionale d'Administration publique ;
- Educatief Bosbouwcentrum Groenendaal ;
- Egov ;
- Eigen Vermogen Flanders Hydraulics ;
- Eigen Vermogen van het Instituut voor Landbouw en Visserijonderzoek ;
- Eigen Vermogen van het Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek ;

- Eigen Vermogen van het Vlaams Instituut voor het onroerend Erfgoed ;
- Entreprise publique des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication de la Communauté française ;
- Europees sociaal Fonds- Agentschap Vlaanderen ;
- Europese Programma's voor Onderwijs, Opleiding en Samenwerking ;
- Evoliris ;

- Fedesco ;
- Financieringsfonds voor Schuldafbouw en eenmalige Investeringsuitgaven ;
- Financieringsinstrument voor de Vlaamse Visserij- en Aquicultuursector ;
- Flanders international technical Agency ;
- Fondation universitaire ;
- Fonds bruxellois de Garantie ;
- Fonds d'Aide au Redressement financier des Communes ;
- Fonds d'Aide médicale urgente ;
- Fonds des Accidents du Travail ;
- Fonds bruxellois francophone pour l'Intégration sociale et professionnelle des Personnes handicapées ;
- Fonds culturele Infrastructuur ;
- Fonds de Construction d'Institutions hospitalières et médico-sociales de la Communauté française ;
- Fonds de Participation ;
- Fonds de Pension pour les Pensions de Retraite du Personnel statutaire de Belgacom ;
- Fonds de Réserve de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Fonds des Maladies professionnelles ;
- Fonds des Rentes ;
- Fonds de Vieillesse ;
- Fonds d'Indemnisation des Travailleurs licenciés en cas de Fermeture d'Entreprises ;
- Fonds du Logement des Familles nombreuses de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie ;
- Fonds Ecoreuil de la Communauté française ;
- Fonds Jongerenwelzijn ;
- Fonds national de Garantie des Bâtiments scolaires ;
- Fonds piscicole de Wallonie ;
- Fonds pour l'Egalisation des Budgets et pour le Désendettement de la Communauté française ;
- Fonds pour la Rémunération des Mousses enrôlés à Bord des Bâtiments de Pêche ;
- Fonds pour le Financement de la Politique de l'Eau ;
- Fonds pour le Financement des Prêts à des Etats étrangers ;
- Fonds régional bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales ;
- Fonds Stationsomgevingen ;
- Fonds voor wetenschappelijk Onderzoek ;

- Garantiefonds der Deutschsprachigen Gemeinschaft für Schulbauten ;
- Garantiefonds voor Huisvesting ;
- Gimvindus ;
- GO Investeringszone Petroleum Zuid ;
- GO Onderwijs van de Vlaamse Gemeenschap ;
- Grindfonds ;

- Herculesstichting ;
- Hermesfonds ;
- Herplaatsingsfonds ;

- Institut belge des Services postaux et des Télécommunications ;
- Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement ;
- Institut d'Encouragement de la Recherche scientifique et de l'Innovation à Bruxelles ;
- Institut de Formation judiciaire ;
- Institut des Comptes nationaux ;
- Institut des Vétérans - Institut national des Invalides de Guerre, anciens Combattants et Victimes de Guerre ;
- Institut du Patrimoine wallon
- Institut für Aus-und Weiterbildung im Mittelstand und in kleinen und mittleren Unternehmen ;
- Institut géographique national ;

- Institut national d'Assurance Maladie-Invalidité ;
- Institut national d'Assurances sociales pour Travailleurs indépendants ;
- Institut national de Recherche sur les Conditions de Travail ;
- Institut national des Radioéléments ;
- Institut national pour la Criminalistique et la Criminologie ;
- Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes ;
- Institut scientifique de la Santé publique ;
- Institut scientifique de Service public ;
- Institution royale de Messines ;
- Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et petites et moyennes Entreprises ;
- Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique ;
- Institutions universitaires dépendant de la Communauté flamande ;
- Institutions universitaires dépendant de la Communauté française ;
- Instituut voor Innovatie door Wetenschap en Technologie ;
- Instituut voor Textiel en Confectie ;
- Instituut voor Vorming en Begeleiding van de Zelfstandigen en de kleine en middelgrote Ondernemingen ;
- Investeringsfonds voor Grond- en Woonbeleid voor Vlaams-Brabant ;

- Jobpunt Vlaanderen ;

- Kind en Gezin ;
- Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde ;
- Koninklijk Museum voor schone Kunsten Antwerpen ;
- Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten ;
- Koninklijke Vlaamse Schouwburg ;

- Le Circuit de Spa-Francorchamps ;
- Limburgse Reconvertiemaatschappij ;
- Loterie nationale ;

- Maatschappij voor Grond- en Industrialisatiebeleid Linkerscheldeoevergebied ;
- Mémorial national du Fort de Breendonk ;
- Mijnschade en Bemaling Limburgs Mijng gebied ;
- Milieu- en Natuur Raad van Vlaanderen ;

- Nautinvest Vlaanderen ;
- Novovil ;

- Office central d'Action sociale et culturelle du Ministère de la Défense ;
- Office de Contrôle des Mutualités et des Unions nationales de Mutualités ;
- Office de la Naissance et de l'Enfance ;
- Office de Promotion du Tourisme de la Communauté française ;
- Office de Sécurité sociale d'Outre-Mer ;
- Office national d'Allocations familiales pour Travailleurs salariés ;
- Office national de l'Emploi ;
- Office national de Sécurité sociale ;
- Office national de Sécurité sociale des Administrations provinciales et locales ;
- Office national des Pensions ;
- Office national des Vacances annuelles ;
- Office national du Ducroire ;
- Office régional bruxellois de l'Emploi ;
- Office régional de Promotion de l'Agriculture et de l'Horticulture ;
- Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi ;
- Ondersteunend Centrum van het Agentschap voor Natuur en Bos;
- Oost-Vlaams Milieubeheer ;
- Openbaar psychiatrisch Zorgcentrum Geel ;
- Openbaar psychiatrisch Zorgcentrum Rekem ;
- Openbare Vlaamse Afvalstoffenmaatschappij ;
- Opéra royal de Wallonie ;
- Orchestre national de Belgique ;

- Organisme national des Déchets radioactifs et des Matières fissiles ;
- Palais des Beaux-Arts ;
- Palais des Congrès ;
- Participatiemaatschappij Vlaanderen ;
- Pendelfonds ;
- Pool des Marins de la Marine marchande ;
- Radio et Télévision belge de la Communauté française ;
- Régie des Bâtiments ;
- Rubiconfonds ;
- Service des Pensions du Secteur public ;
- Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Service Redevance Radio-télévision dans la Région bilingue de Bruxelles-Capitale ;
- Service social des Services du Gouvernement wallon ;
- Smals ;
- Sociaal economische Raad van Vlaanderen ;
- Société belge d'Investissement international ;
- Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement ;
- Société d'Acquisition foncière ;
- Société fédérale de Participations et d'Investissement ;
- Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale et sociétés agréées ;
- Société patrimoniale immobilière ;
- Société publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement ;
- Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires bruxellois ;
- Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires du Brabant wallon ;
- Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires du Hainaut ;
- Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires de Namur ;
- Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires de Liège ;
- Société publique d'Administration des Bâtiments scolaires de Luxembourg ;
- Société publique de Gestion de l'Eau ;
- Société wallonne du Crédit social ;
- Société wallonne du Logement et sociétés agréées ;
- Société wallonne de Location - Financement ;
- Société wallonne de Financement complémentaire des Infrastructures ;
- Sofibru ;
- Stichting Technologie Vlaanderen ;
- Stichting Vlaams Erfgoed ;
- Technopolis ;
- Théâtre national de Belgique ;
- Théâtre royal de la Monnaie ;
- Toerisme Vlaanderen ;
- Topstukkenfonds ;
- Universitair Ziekenhuis Gent ;
- Via Invest Vlaanderen ;
- Vlaams Agentschap voor internationaal Ondernemen ;
- Vlaams Agentschap voor Personen met een Handicap ;
- Vlaams Audiovisueel Fonds ;
- Vlaams Brusselfonds ;
- Vlaams Centrum voor Agro- en Visserijmarketing ;
- Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding ;
- Vlaamse Havens ;
- Vlaamse Instelling voor technologisch Onderzoek ;
- Vlaamse Landmaatschappij ;
- Vlaams Maatschappij voor sociaal Wonen en erkende maatschappijen ;
- Vlaamse Milieuholding ;

- Vlaamse Milieumaatschappij ;
- Vlaamse Opera ;
- Vlaamse Participatiemaatschappij ;
- Vlaamse Radio- en Televisieomroep ;
- Vlaamse Regulator voor de Media ;
- Vlaamse Reguleringsinstantie voor de Elektriciteits- en Gasmarkt ;
- Vlaamse Stichting voor Verkeerskunde ;
- Vlaamse Zorgkas ;
- Vlaams Fonds voor de Lastendelging ;
- Vlaams Fonds voor de Letteren ;
- Vlaams Informatiecentrum over Land- en Tuinbouw ;
- Vlaams Infrastructuurfonds ;
- Vlaams Infrastructuurfonds voor Persoonsgebonden Aangelegenheden ;
- Vlaams Instituut voor de Bevordering van het wetenschappelijk- en technologisch Onderzoek in de Industrie ;
- Vlaams Instituut voor zelfstandig Ondernemen ;
- Vlaams Landbouwinvesteringsfonds ;
- Vlaams Toekomstfonds ;
- Vlaams Woningfonds voor de grote Gezinnen ;
- Vlaams Zorgfonds ;

- Wallonie-Bruxelles international ;
- Werkholding .

ANNEXE 2

1. Pouvoirs adjudicateurs fédéraux auxquels s'applique le montant réduit fixé à l'article 32, alinéa 1^{er}, 2^o, de l'arrêté royal :
 - Services publics fédéraux ;
 - Services publics de programmation ;
 - Régie des Bâtiments ;
 - Office national de Sécurité sociale ;
 - Institut national d'Assurances sociales pour les Travailleurs indépendants ;
 - Institut national d'Assurance Maladie-Invalidité ;
 - Office national des Pensions ;
 - Caisse auxiliaire d'Assurance Maladie-Invalidité ;
 - Fonds des Maladies professionnelles ;
 - Office national de l'Emploi.

2. Ministère de la Défense : liste des produits pour les marchés en matière de défense soumis à l'Accord sur les marchés publics auxquels s'appliquent le montant réduit fixé à l'article 32, alinéa 1^{er}, 2^o, de l'arrêté royal :
 - Chapitre 25 : sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.

 - Chapitre 26 : minerais métallurgiques, scories et cendres.

 - Chapitre 27 : combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses, cires minérales, à l'exception de :
 - ex 27.10 : carburants spéciaux.

 - Chapitre 28 : produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares et d'isotopes, à l'exception de :
 - ex 28.09 : explosifs ;
 - ex 28.13 : explosifs ;
 - ex 28.14 : gaz lacrymogènes ;
 - ex 28.28 : explosifs ;
 - ex 28.32 : explosifs ;
 - ex 28.39 : explosifs ;
 - ex 28.50 : produits toxicologiques ;
 - ex 28.51 : produits toxicologiques ;
 - ex 28.54 : explosifs.

 - Chapitre 29 : produits chimiques organiques, à l'exception de :
 - ex 29.03 : explosifs ;
 - ex 29.04 : explosifs ;
 - ex 29.07 : explosifs ;
 - ex 29.08 : explosifs ;
 - ex 29.11 : explosifs ;
 - ex 29.12 : explosifs ;
 - ex 29.13 : produits toxicologiques ;
 - ex 29.14 : produits toxicologiques ;
 - ex 29.15 : produits toxicologiques ;
 - ex 29.21 : produits toxicologiques ;
 - ex 29.22 : produits toxicologiques ;
 - ex 29.23 : produits toxicologiques ;
 - ex 29.26 : explosifs ;
 - ex 29.27 : produits toxicologiques ;
 - ex 29.29 : explosifs.

- Chapitre 30 : produits pharmaceutiques.
- Chapitre 31 : engrais.
- Chapitre 32 : extraits tannants et tinctoriaux, tanins et leurs dérivés; matières colorantes, couleurs, peintures, vernis et teintures; mastics; encres.
- Chapitre 33 : huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et cosmétiques préparés.
- Chapitre 34 : savons, produits organiques tensio-actifs; préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler et cires pour l'art dentaire.
- Chapitre 35 : matières albuminoïdes; colles; enzymes.
- Chapitre 37: produits photographiques et cinématographiques.
- Chapitre 38 : produits divers des industries chimiques, à l'exception de :
ex 38.19 : produits toxicologiques.
- Chapitre 39 : matières plastiques artificielles, éthers et esters de la cellulose, résines artificielles et ouvrages en ces matières, à l'exception de :
ex 39.03 : explosifs.
- Chapitre 40 : caoutchouc naturel ou synthétique, factice pour caoutchouc et ouvrages en caoutchouc, à l'exception de :
ex 40.11 : pneus à l'épreuve des balles.
- Chapitre 41 : peaux et cuirs.
- Chapitre 42 : ouvrages en cuir; articles de bourrellerie et de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux.
- Chapitre 43 : pelleteries et fourrures; pelleteries factices.
- Chapitre 44 : bois, charbon de bois et ouvrages en bois.
- Chapitre 45 : liège et ouvrages de liège.
- Chapitre 46 : ouvrages de sparterie et de vannerie.
- Chapitre 47: matières servant à la fabrication du papier.
- Chapitre 48 : papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton.
- Chapitre 49 : articles de librairie et produits des arts graphiques.
- Chapitre 65 : coiffures et parties de coiffures.
- Chapitre 66 : parapluies, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties.
- Chapitre 67 : plumes et duvets apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux.
- Chapitre 68 : ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica et matières analogues.
- Chapitre 69 : produits céramiques.
- Chapitre 70 : verre et ouvrages en verre.
- Chapitre 71 : perles fines, pierres gemmes et similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie.

- Chapitre 73 : fonte, fer et acier.
- Chapitre 74 : cuivre.
- Chapitre 75 : nickel.
- Chapitre 76 : aluminium.
- Chapitre 77 : magnésium, béryllium (glucinium).
- Chapitre 78 : plomb.
- Chapitre 79 : zinc.
- Chapitre 80 : étain.
- Chapitre 81 : autres métaux communs.
- Chapitre 82 : outillage; articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs, à l'exception de :
ex 82.05 : outillage ;
ex 82.07 : pièces d'outillage.
- Chapitre 83 : ouvrages divers en métaux communs.
- Chapitre 84 : chaudières, machines, appareils et engins mécaniques, à l'exception de :
ex 84.06 : moteurs ;
ex 84.08 : autres propulseurs ;
ex 84.45 : machines ;
ex 84.53 : machines automatiques de traitement de l'information ;
ex 84.55 : pièces du 84.53 ;
ex 84.59 : réacteurs nucléaires.
- Chapitre 85 : machines et appareils électriques et objets servant à des usages électroniques, à l'exception de :
ex 85.13 : télécommunications ;
ex 85.15 : appareils de transmission.
- Chapitre 86 : véhicules et matériel pour voies ferrées; appareils de signalisation non électriques pour voies de communication, à l'exception de :
ex 86.02 : locomotives blindées ;
ex 86.03 : autres locoblindés ;
ex 86.05 : wagons blindés ;
ex 86.06 : wagons ateliers ;
ex 86.07 : wagons.
- Chapitre 87 : voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, à l'exception de :
ex 87.08 : chars et automobiles blindées ;
ex 87.01 : tracteurs ;
ex 87.02 : véhicules militaires ;
ex 87.03 : voitures de dépannage ;
ex 87.09 : motocycles ;
ex 87.14 : remorques.
- Chapitre 89 : navigation maritime et fluviale, à l'exception de :
ex 89.01 A : bateaux de guerre.
- Chapitre 90 : instruments et appareils d'optique, de photographie et de cinématographie, de mesure, de vérification, de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux, à l'exception de:
ex 90.05 : jumelles ;
ex 90.13 : instruments divers, lasers ;
ex 90.14 : télémètres ;
ex 90.28 : instruments électriques ou électroniques de mesure ;
ex 90.11 : microscopes ;
ex 90.17 : instruments médicaux ;
ex 90.18 : appareils de mécanothérapie ;
ex 90.19 : appareils d'orthopédie ;
ex 90.20 : appareils rayon X.

- Chapitre 91 : horlogerie.
- Chapitre 92 : instruments de musique; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son; appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision; parties et accessoires de ces instruments et appareils.
- Chapitre 94 : meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires, à l'exception de :
ex 94.01 A : sièges d'aérodynes.
- Chapitre 95 : matières à tailler et à mouler, à l'état travaillé (y compris les ouvrages).
- Chapitre 96 : ouvrages de broserie et pinceaux, balais, houppes et articles de tamiserie.
- Chapitre 98 : ouvrages divers.

ANNEXE 3

MODELE DE DECLARATION BANCAIRE

Cette déclaration concerne le marché public (description et numéro éventuel du cahier spécial des charges du marché)

Nous confirmons par la présente que(nom et adresse ou raison sociale et siège social du candidat ou du soumissionnaire) est notre client.

Les relations financières que nous entretenons avec ce client nous ont jusqu'à présent donné entière satisfaction et nous n'avons pu constater aucun élément négatif méritant d'être relevé. Il jouit jusqu'à présent de notre entière confiance.

Sur la base des données dont notre banque dispose actuellement et sans préjuger du futur, ce client dispose actuellement de la capacité financière et économique lui permettant de mener à bien le marché public mentionné ci-dessus.

Notre banque délivre ce document sans restriction ni réserve de notre part autres que celles mentionnées ci-dessus.

Fait à, le

Dénomination de la banque, nom et titre du signataire et signature

ANNEXE 4

Code NUTS

BE BELGIQUE

- BE1 RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
 - o BE10 Région de Bruxelles-Capitale
 - BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale

- BE2 VLAAMS GEWEST
 - o BE21 Prov. Antwerpen
 - BE211 Arr. Antwerpen
 - BE212 Arr. Mechelen
 - BE213 Arr. Turnhout

 - o BE22 Prov. Limburg (B)
 - BE221 Arr. Hasselt
 - BE222 Arr. Maaseik
 - BE223 Arr. Tongeren

 - o BE23 Prov. Oost-Vlaanderen
 - BE231 Arr. Aalst
 - BE232 Arr. Dendermonde
 - BE233 Arr. Eeklo
 - BE234 Arr. Gent
 - BE235 Arr. Oudenaarde
 - BE236 Arr. Sint-Niklaas

 - o BE24 Prov. Vlaams-Brabant
 - BE241 Arr. Halle-Vilvoorde
 - BE242 Arr. Leuven

 - o BE25 Prov. West-Vlaanderen
 - BE251 Arr. Brugge
 - BE252 Arr. Diksmuide
 - BE253 Arr. Ieper
 - BE254 Arr. Kortrijk
 - BE255 Arr. Oostende
 - BE256 Arr. Roeselare
 - BE257 Arr. Tielt
 - BE258 Arr. Veurne

- BE3 RÉGION WALLONNE
 - o BE31 Prov. Brabant Wallon
 - BE310 Arr. Nivelles
 - o BE32 Prov. Hainaut
 - BE321 Arr. Ath
 - BE322 Arr. Charleroi
 - BE323 Arr. Mons
 - BE324 Arr. Mouscron
 - BE325 Arr. Soignies
 - BE326 Arr. Thuin
 - BE327 Arr. Tournai
 - o BE33 Prov. Liège
 - BE331 Arr. Huy
 - BE332 Arr. Liège
 - BE334 Arr. Waremme
 - BE335 Arr. Verviers – communes francophones
 - BE336 Bezirk Verviers – Deutschsprachige Gemeinschaft
 - o BE34 Prov. Luxembourg (B)
 - BE341 Arr. Arlon
 - BE342 Arr. Bastogne
 - BE343 Arr. Marche-en-Famenne
 - BE344 Arr. Neufchâteau
 - BE345 Arr. Virton
 - o BE35 Prov. Namur
 - BE351 Arr. Dinant
 - BE352 Arr. Namur
 - BE353 Arr. Philippeville
- BEZ EXTRA-REGIO
 - o BEZZ Extra-Regio
 - BEZZZ Extra-Regio

ANNEXE 5

REGISTRES PROFESSIONNELS OU DE COMMERCE

A (Travaux)

- pour la Belgique : le "Registre du Commerce" - "Handelsregister" ;
- pour la Bulgarie : le "Търговски регистър" ;
- pour la Tchéquie : le "obchodní rejstřík" ;
- pour le Danemark : le "Erhvervs- og Selskabsstyrelsen" ;
- pour l'Allemagne : le "Handelsregister" et le "Handwerksrolle" ;
- pour l'Estonie : le "Registrite ja Infosüsteemide Keskus" ;
- pour l'Irlande : un entrepreneur peut être invité à produire un certificat émis par le "Registrar of Companies" ou le "Registrar of Friendly Societies" ou, à défaut, un certificat attestant qu'il a déclaré sous serment exercer la profession en question dans le pays où il est établi, en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée ;
- pour la Grèce : le "Μητρώο Εργοληπτικών Επιχειρήσεων" - ΜΕΕΠ" du Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux publics (Υ.Π.Ε.Χ.Ω.Δ.Ε) ;
- pour l'Espagne : le "Registro Oficial de Licitadores y Empresas Clasificadas del Estado" ;
- pour la France : le "Registre du commerce et des sociétés" et le "Répertoire des métiers" ;
- pour la Croatie : le "Sudski registar trgovačkih društava u Republici Hrvatskoj ou Obrtni registar Republike Hrvatske" ;
- pour l'Italie : le "Registro della Camera di Commercio, Industria, Agricoltura e Artigianato" ;
- pour Chypre : l'entrepreneur peut être invité à produire un certificat du "Council for the Registration and Audit of Civil Engineering and Building Contractors (Συμβούλιο Εγγραφής και Ελέγχου Εργοληπτών Οικοδομικών και Τεχνικών Έργων)" conformément à la "Registration and Audit of Civil Engineering and Building Contractors Law" ;
- pour la Lettonie : le "Uzņēmumu reģistrs" ("Registre des Entreprises") ;
- pour la Lituanie : le "Juridinių asmenų registras" ;
- pour le Luxembourg : le "Registre aux Firmes" et le "Rôle de la Chambre des Métiers" ;
- pour la Hongrie : le "Cégnyilvántartás" et le "egyéni vállalkozók jegyzői nyilvántartása" ;
- pour Malte : l'entrepreneur établit son "numru ta' registrazzjoni tat-Taxxa tal-Valur Miżjud (VAT) u n-numru tal-licenzja ta' kummerc", et, s'il s'agit d'un partenariat ou d'une société, le numéro d'enregistrement pertinent tel que délivré par l'autorité maltaise des services financiers ;
- pour les Pays-Bas : le "Handelsregister" ;

- pour l'Autriche : le "Firmenbuch", le "Gewerberegister", les "Mitgliederverzeichnisse der Landeskammern";
- pour la Pologne : le "Krajowy Rejestr Sądowy" (greffe national);
- pour le Portugal : l'"Instituto da Construção e do Imobiliário (INCI)";
- pour la Roumanie : " Registrul Comerțului";
- pour la Slovénie : le "Sodni register" et le "Obrtni register";
- pour la Slovaquie : le "Obchodný register";
- pour la Finlande : le "Kaupparekisteri"/"Handelsregistret";
- pour la Suède : les "aktiebolags -, handels - eller föreningsregistren";
- pour le Royaume-Uni : un entrepreneur peut être invité à produire un certificat émis par le "Registrar of Companies" ou, à défaut, un certificat attestant qu'il a déclaré sous serment exercer la profession en question dans le pays où il est établi, en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée.

B (Fournitures)

- pour la Belgique : le "Registre du commerce" - "Handelsregister" ;
- pour la Bulgarie, le "Търговски регистър" ;
- pour la Tchéquie, le "obchodní rejstřík" ;
- pour le Danemark : le "Erhvervs- og Selskabsstyrelsen" ;
- pour l'Allemagne : le "Handelsregister" et le "Handwerksrolle" ;
- pour l'Estonie : le "Registrite ja Infosüsteemide Keskus" ;
- pour la Grèce : le "Βιοτεχνικό ή Εμπορικό ή Βιομηχανικό Επιμελητήριο" ;
- pour l'Espagne : le "Registro Mercantil" ou, dans le cas des personnes non enregistrées, un certificat attestant que la personne concernée a déclaré sous serment exercer la profession en question ;
- pour la France : le "Registre du commerce et des sociétés" et le "Répertoire des métiers" ;
- pour la Croatie : le "Sudski registar trgovačkih društava u Republici Hrvatskoj ou Obrtni registar Republike Hrvatske" ;
- pour l'Irlande : un fournisseur peut être invité à produire un certificat émis par le "Registrar of Companies" ou le "Registrar of Friendly Societies" et attestant qu'il a formé une société ou est inscrit dans un registre de commerce ou, à défaut, un certificat attestant qu'il a déclaré sous serment exercer la profession en question dans le pays où il est établi, en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée ;
- pour l'Italie : le "Registro della Camera di Commercio, Industria, Agricoltura e Artigianato" et le "Registro delle Commissioni provinciali per l'artigianato" ;
- pour Chypre : le fournisseur peut être invité à produire un certificat du "Registrar of Companies and Official Receiver (Εφορος Εταιρειών και Επίσημος Παραλήπτης)" ou, si tel n'est pas le cas, une attestation précisant que l'intéressé a déclaré sous serment exercer la profession en question dans le pays où il s'est établi en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée ;
- pour la Lettonie, le "Uzņēmumu reģistrs" ("Registre des Entreprises") ;
- pour la Lituanie, le "Juridinių asmenų registras" ;
- pour le Luxembourg : le "Registre aux Firmes" et le "Rôle de la Chambre des Métiers" ;
- pour la Hongrie : le "Cégnyilvántartás" et le "egyéni vállalkozók jegyzői nyilvántartása" ;
- pour Malte: le fournisseur établit son "numru ta' registrazzjoni tat-Taxxa tal-Valur Miżjud (VAT) u n-numru tallicenzja ta' kummerc", et s'il s'agit d'un partenariat ou d'une société, le numéro d'enregistrement pertinent tel que décliné par l'autorité maltaise des services financiers ;
- pour les Pays-Bas : le "Handelsregister" ;
- pour l'Autriche : le "Firmenbuch", le "Gewerberegister", les "Mitgliederverzeichnisse der Landeskammern" ;

- pour la Pologne : le "Krajowy Rejestr Sądowy" (greffe national) ;
- pour le Portugal : le "Registo Nacional das Pessoas Colectivas" ;
- pour la Roumanie : "Registrul Comerțului" ;
- pour la Slovénie : le "Sodni register" et le "Obrtni register" ;
- pour la Slovaquie : le "Obchodný register" ;
- pour la Finlande : le "Kaupparekisteri"/"Handelsregistret" ;
- pour la Suède : le "aktiebolags-, handels- eller föreningsregistren" ;
- pour le Royaume-Uni : un fournisseur peut être invité à produire un certificat émis par le "Registrar of Companies" et attestant qu'il a formé une société ou est inscrit dans un registre de commerce ou, à défaut, un certificat attestant qu'il a déclaré sous serment exercer la profession en question en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée.

C (Services)

- pour la Belgique : le "Registre du commerce - Handelsregister" et les "Ordres professionnels/Beroepsorden" ;
- pour la Bulgarie : le "Търговски регистър" ;
- pour la Tchéquie, le "obchodní rejstřík" ;
- pour le Danemark : le "Erhvervs- og Selskabsstyrelsen" ;
- pour l'Allemagne : le "Handelsregister", le "Handwerksrolle", le "Vereinsregister", le "Partnerschaftsregister" et les "Mitgliedsverzeichnisse der Berufskammern der Länder" ;
- pour l'Estonie : le "Registrite ja Infosüsteemide Keskus" ;
- pour l'Irlande : un prestataire de services peut être invité à produire un certificat émis par le "Registrar of companies", ou le "Registrar of Friendly Societies" ou, à défaut, un certificat attestant qu'il a déclaré sous serment exercer la profession en question dans le pays où il est établi, en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée ;
- pour la Grèce : le prestataire de services peut être invité à produire une déclaration sous serment devant un notaire relative à l'exercice de la profession concernée; dans les cas prévus par la législation nationale en vigueur, pour la prestation des services d'études visés à l'annexe I, le "Μητρώο Μελετητών" ("Registre professionnel") ainsi que le "Μητρώο Γραφείων Μελετών" ;
- pour l'Espagne : le «Registro Oficial de Licitadores y Empresas Clasificadas del Estado» ;
- pour la France : le "Registre du commerce et des sociétés" et le "Répertoire des Métiers" ;
- pour la Croatie : le "Sudski registar trgovačkih društava u Republici Hrvatskoj ou Obrtni registar Republike Hrvatske" ;
- pour l'Italie : le "Registro della Camera di Commercio, Industria, Agricoltura e Artigianato", le "Registro delle Commissioni provinciali per l'Artigianato", le "Consiglio nazionale degli Ordini professionali" ;
- pour Chypre : le prestataire de services peut être invité à produire un certificat du "Registrar of Companies and Official Receiver (Εφορος Εταιρειών και Επίσημος Παραλήπτης)" ou, si tel n'est pas le cas, une attestation précisant que l'intéressé a déclaré sous serment exercer la profession en question dans le pays où il s'est établi, en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée ;
- pour la Lettonie : le "Uzņēmumu reģistrs" ("Registre des Entreprises") ;
- pour la Lituanie : le "Juridinių asmenų registras" ;
- pour le Luxembourg : le "Registre aux Firmes" et le "Rôle de la Chambre des Métiers" ;
- pour la Hongrie : le "Cégyilvántartás", le "egyéni vállalkozók jegyzői nyilvántartása", certains "szakmai kamarák nyilvántartása" ou, dans le cas de certaines activités, un certificat attestant que la personne concernée est autorisée à exercer l'activité commerciale ou la profession en question ;

- pour Malte: le prestataire de services établit son "numru ta' registrazzjoni tat-Taxxa tal-Valur Mizjud (VAT) u n-numru tallicenzja ta' kummerc", et, s'il est dans un partenariat ou une société, le numéro d'enregistrement pertinent tel que délivré par l'autorité maltaise des services financiers ;
- pour les Pays-Bas : le "Handelsregister" ;
- pour l'Autriche : le "Firmenbuch", le "Gewerberegister", les "Mitgliederverzeichnisse der Landeskammern" ;
- pour la Pologne : le "Krajowy Rejestr Sądowy" (greffe national) ;
- pour le Portugal : le "Registo nacional das Pessoas Colectivas" ;
- pour la Roumanie : le " Registrul Comerțului" ;
- pour la Slovénie : le "Sodni register" et le "Obrtni register" ;
- pour la Slovaquie : le "Obchodný register" ;
- pour la Finlande : le "Kaupparekisteri"/"Handelsregistret" ;
- pour la Suède : le "aktiebolags-, handels- eller föreningsregistren" ;
- pour le Royaume-Uni : le prestataire de services peut être invité à produire un certificat émis par le "Registrar of companies" ou, à défaut, un certificat attestant qu'il a déclaré sous serment exercer la profession en question en un lieu spécifique et sous une raison commerciale déterminée."

ANNEXE 6

AVIS DE PRÉINFORMATION

(website e-notification : F.1)

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1 NOM, ADRESSE ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel :	Code d'identification national (s'il est connu)	
Adresse postale :		
Localité/Ville :	Code postal :	Pays :
Point(s) de contact :	Téléphone :	
A l'attention de :		
Courrier électronique (e-mail) :	Fax :	
Adresse(s) internet (le cas échéant) :		
Adresse générale du pouvoir adjudicateur : (URL)		
Adresse du profil d'acheteur : (URL) (pas d'application en Belgique)		
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :		
<input type="checkbox"/> auprès du ou des point(s) de contact susmentionné(s) <input type="checkbox"/> Autre : (compléter l'annexe A.1)		

I.2 TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

<input type="checkbox"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales <input type="checkbox"/> Agence/ office national(e) ou fédéral(e) <input type="checkbox"/> Autorité régionale ou locale <input type="checkbox"/> Agence/ office régional(e) ou local(e)	<input type="checkbox"/> Organisme de droit public <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
---	--

I.3 ACTIVITÉ PRINCIPALE

<input type="checkbox"/> Services généraux des administrations publiques <input type="checkbox"/> Défense <input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics <input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières <input type="checkbox"/> Santé	<input type="checkbox"/> Logement et développements collectifs <input type="checkbox"/> Protection sociale <input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Autre : (veuillez préciser)
--	--

I.4 ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<i>(si oui, des information supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)</i>		

SECTION II.A : OBJET DU MARCHÉ - TRAVAUX

II.1 Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

II.2 Type de marché et lieu d'exécution des travaux
 Site ou lieu d'exécution principal :
 (voir l'annexe 4 de l'arrêté royal)

Code NUTS : Code NUTS :
 Code NUTS : Code NUTS :

II.3 Information sur l'accord-cadre
 L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre oui non

II.4 Description succincte de la nature et de l'étendue des travaux

(si elle est connue, en chiffres uniquement) valeur estimée de travaux hors TVA : Monnaie :
 ou
 fourchette : entre et Monnaie :

Lots (pour le détail par lot, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)
 Division en lots : oui non

II.5 Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) (voir <http://simap.europa.eu>)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)	
Objet principal	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
Objet(s) supplémentaire(s)	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>

II.6 Date prévue pour le lancement des procédures de passation et durée du marché
 Date de lancement des procédures de passation (si elle est connue) / / (jj/mm/aaaa)
 Durée en mois : ou en jours : (à compter de la date de conclusion du marché)
 ou (si elle est connue)
 date prévue de
 début des travaux / / (jj/mm/aaaa)
 fin des travaux / / (jj/mm/aaaa)

II.7 Information concernant l'Accord sur les marchés publics (AMP)
 Marché couvert par l'Accord sur les marchés publics (AMP) oui non

II.8 Informations complémentaires : (le cas échéant)

SECTION II.B : OBJET DU MARCHÉ - FOURNITURES OU SERVICES

II.1 Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur		
II.2 Type de marché et lieu de livraison ou de prestation <i>(ne choisir qu'une catégorie – fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)</i>		
Fournitures <input type="checkbox"/>	Services <input type="checkbox"/> Catégorie de services : n° <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <i>(voir l'annexe C1 pour les catégories de services)</i>	
Lieu principal de livraison ou d'exécution : <i>(voir l'annexe 4 de l'arrêté royal)</i>		
Code NUTS : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Code NUTS : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Code NUTS : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Code NUTS : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
II.3 Information sur l'accord-cadre L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
II.4 Description succincte de la nature et de la quantité ou de la valeur des fournitures ou services <i>(pour chaque catégorie de services)</i>		
<i>(si elle est connue, en chiffres uniquement) valeur estimée hors TVA :</i> Monnaie : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
<i>ou</i>		
<i>fourchette : entre et</i> Monnaie : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Lots <i>(pour le détail par lot, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)</i>		
Division en lots : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
II.5 Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) <i>(voir http://simap.europa.eu)</i>		
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire <i>(le cas échéant)</i>
Objet principal	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
Objet(s) supplémentaire(s)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
II.6 Date de lancement des procédures de passation <i>(si elle est connue)</i> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> / <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> (jj/mm/aaaa)		
II.7 Information concernant l'Accord sur les marchés publics (AMP) Marché couvert par l'Accord sur les marchés publics (AMP) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
II.8 Informations complémentaires : <i>(le cas échéant)</i>		

----- (Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire) -----
Mais ne pas combiner fournitures et services à la partie II.2)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1 Conditions relatives au contrat

III.1.1 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent *(si elles sont connues, ne fournir d'information que dans le cas de marchés de travaux)*

III.2 Conditions de participation

III.2.1 Information sur les marchés réservés *(le cas échéant)* :

Le marché est réservé à des ateliers protégés

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non
(si oui) référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s) :

VI.2 Informations complémentaires *(le cas échéant)*

VI.3 Informations sur le cadre réglementaire général

Sites internet gouvernementaux où des informations peuvent être obtenues concernant la :

législation fiscale : (URL)

législation en matière de protection de l'environnement : (URL)

protection de l'emploi et conditions de travail : (URL)

Pour plus de détails sur les services gouvernementaux auprès desquels il est possible d'obtenir des informations en matière de fiscalité, de protection de l'environnement, de protection de l'emploi et de conditions de travail, veuillez compléter l'annexe A.II-IV (le cas échéant)

VI.4 Date d'envoi du présent avis : / / (jj/mm/aaaa)

ANNEXE A

ADRESSES SUPPLEMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT

I. ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRÈS DESQUELS DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel :	Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :
Points de contact :	Téléphone :	
A l'attention de :		
Courrier électronique (e-mail) :	Fax :	
Adresse internet : (URL)		

II. ADRESSES, POINTS DE CONTACT ET SITE INTERNET GOUVERNEMENTAL AUPRÈS DESQUELS DES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE OBTENUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ

Nom officiel :	Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :
Points de contact :	Téléphone :	
A l'attention de :		
Courrier électronique (e-mail) :	Fax :	
Adresse internet : (URL)		

III. ADRESSES, POINTS DE CONTACT ET SITE INTERNET GOUVERNEMENTAL AUPRÈS DESQUELS DES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE OBTENUES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nom officiel :	Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :
Points de contact :	Téléphone :	
A l'attention de :		
Courrier électronique (e-mail) :	Fax :	
Adresse internet : (URL)		

IV. ADRESSES, POINTS DE CONTACT ET SITE INTERNET GOUVERNEMENTAL AUPRÈS DESQUELS DES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE OBTENUES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'EMPLOI ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL

Nom officiel :	Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :
Points de contact :	Téléphone :	
A l'attention de :		
Courrier électronique (e-mail) :	Fax :	
Adresse internet : (URL)		

V. ADRESSE DE L'AUTRE POUVOIR ADJUDICATEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE POUVOIR ADJUDICATEUR AGIT

Nom officiel :	Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :

.....(Utiliser l'annexe A, section V, autant de fois que nécessaire)

ANNEXE B
INFORMATION SUR LES LOTS

Cette annexe concerne

Section II.A : Objet du marché – (Travaux)

Section II.B : Objet du marché – (Fournitures ou services)

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

LOT N° Intitulé :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)(voir <http://sinap.europa.eu>)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)	
Objet principal	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
Objet(s) supplémentaire (s)	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE

(si elle est connue, en chiffres uniquement) valeur estimée hors TVA : Monnaie :

ou

fourchette : entre et Monnaie :

4) DATE DE LANCEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION ET/OU DURÉE DU MARCHÉ (le cas échéant)

Date de lancement des procédures de passation : (si elle est connue) / / (jj/mm/aaaa)

Durée en mois : ou en jours : (à compter de la date de conclusion du marché)

ou (si elle est connue)

Date prévue de

début des travaux / / (jj/mm/aaaa)

fin des travaux / / (jj/mm/aaaa)

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS

----- (utiliser la présente annexe autant de fois qu'il y a de lots) -----

ANNEXE C1

CATÉGORIES DE SERVICES VISÉES À LA SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

CATÉGORIE N° (1)	DÉSIGNATION
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services de transports terrestres ⁽²⁾ , y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier
3	Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
4	Transports de courrier par transport terrestre ⁽³⁾ et par air
5	Services de télécommunications
6	Services financiers: a) Services d'assurances b) Services bancaires et d'investissement ⁽⁴⁾
7	Services informatiques et services connexes
8	Services de recherche et de développement ⁽⁵⁾
9	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
10	Services d'études de marché et de sondages
11	Services de conseil en gestion ⁽⁶⁾ et services connexes
12	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
13	Services de publicité
14	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
15	Services de publication et d'impression sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle
16	Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues
CATÉGORIE N°(7)	DÉSIGNATION
17	Services d'hôtellerie et de restauration
18	Services de transports ferroviaires
19	Services de transport par eau
20	Services annexes et auxiliaires des transports
21	Services juridiques
22	Services de placement et de fourniture de personnel ⁽⁸⁾
23	Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés
24	Services d'éducation et de formation professionnelle
25	Services sociaux et sanitaires
26	Services récréatifs, culturels et sportifs ⁽⁹⁾
27	Autres services

1. Catégories de services au sens de l'article 20 et de l'annexe II, A, de la directive 2004/18/CE et de l'annexe II, A, de la loi du 15 juin 2006.
2. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.
3. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.
4. À l'exclusion des services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers, ainsi que des services fournis par des banques centrales. Sont également exclus les services consistant en l'acquisition ou la location, quelles qu'en soient les modalités financières, de terrains, de bâtiments existants ou d'autres biens immeubles ou qui concernent des droits sur ces biens. Toutefois, les contrats de services financiers conclus parallèlement, préalablement ou consécutivement au contrat d'acquisition ou de location, sous quelque forme que ce soit, sont soumis à la directive et à la loi.
5. À l'exclusion des services de recherche et de développement autres que ceux dont les fruits appartiennent exclusivement au pouvoir adjudicateur pour son usage dans l'exercice de sa propre activité pour autant que la prestation du service soit entièrement rémunérée par le pouvoir adjudicateur
6. À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.
7. Catégories de services au sens de l'article 21 et de l'annexe II, B, de la directive 2004/18/CE et de l'annexe II, B, de la loi du 15 juin 2006.
8. À l'exclusion des contrats d'emploi.
9. À l'exclusion des contrats d'acquisition, de développement, de production ou de coproduction de programmes par des organismes de radiodiffusion et des contrats concernant les temps de diffusion.

ANNEXE 7
AVIS DE MARCHÉ
(website e-notification : F.2)

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1 NOM, ADRESSE/** ET POINT(S) DE CONTACT**

Nom officiel :	Code d'identification national (s'il est connu)	
Adresse postale :		
Localité/Ville :	Code postal :	Pays :
Point(s) de contact :	Téléphone :	
A l'attention de :		
Courrier électronique (e-mail) :	Fax :	
Adresse(s) internet (le cas échéant) : Adresse générale du pouvoir adjudicateur : (URL) Adresse du profil d'acheteur : (URL) (pas d'application en Belgique) Accès électronique à l'information : (URL) Remise des offres et des demandes de participation par voie électronique : (URL) Utiliser l'annexe A pour fournir des informations plus détaillées		
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : <input type="checkbox"/> auprès du ou des point(s) de contact susmentionné(s) <input type="checkbox"/> Autre : (compléter l'annexe A.I)		
Adresse auprès de laquelle le cahier spécial des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : <input type="checkbox"/> auprès du ou des point(s) de contact susmentionné(s) <input type="checkbox"/> Autre : (compléter l'annexe A.II)		
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : <input type="checkbox"/> auprès du ou des point(s) de contact susmentionné(s) <input type="checkbox"/> Autre : (compléter l'annexe A.II)		

I.2 TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR/****

<input type="checkbox"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="checkbox"/> Organisme de droit public
<input type="checkbox"/> Agence/ office national(e) ou fédéral(e)	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
<input type="checkbox"/> Collectivité territoriale	
<input type="checkbox"/> Agence/ office régional(e) ou local(e)	

I.3 ACTIVITÉ PRINCIPALE

<input type="checkbox"/> Services généraux des administrations publiques	<input type="checkbox"/> Logement et développement collectif
<input type="checkbox"/> Défense	<input type="checkbox"/> Protection sociale
<input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics	<input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion
<input type="checkbox"/> Environnement	<input type="checkbox"/> Education
<input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :
<input type="checkbox"/> Santé	

I.4 ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1 DESCRIPTION

II.1.1 Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

II.1.2 Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation
(ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

<input type="checkbox"/> Travaux**/**	<input type="checkbox"/> Fournitures**/**	<input type="checkbox"/> Services**/**
<input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/> Conception et exécution <input type="checkbox"/> Exécution, par quelques moyens que ce soit, d'un ouvrage répondant aux besoins précisés par le pouvoir adjudicateur	<input type="checkbox"/> Achat <input type="checkbox"/> Crédit-bail <input type="checkbox"/> Location <input type="checkbox"/> Location-vente <input type="checkbox"/> Plusieurs de ces formes	Catégorie de services : n° <input type="text"/> <input type="text"/> <i>Voir l'annexe C1 pour les catégories de services</i>

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures et de prestation des services

Code NUTS**/** <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code NUTS**/** <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Code NUTS**/** <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code NUTS**/** <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

(voir l'annexe 4 de l'arrêté royal)

II.1.3 Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne un marché public
 L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
 L'avis concerne la mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)

II.1.4 Informations sur l'accord-cadre (le cas échéant)

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Accord-cadre avec un seul opérateur

Nombre

ou
(le cas échéant) nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé

Durée de l'accord-cadre

durée en année(s) : ou en mois :

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans :

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (le cas échéant, en chiffres uniquement) :

Valeur estimée hors TVA : Monnaie :

ou fourchette : entre et Monnaie :

Fréquence et valeur des marchés à attribuer *(si elles sont connues)* :

II.1.5 Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions *

.....

.....

.....

.....

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge
 ** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

11/10/2013

II.1.6 Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) (voir http://simap.europa.eu)		
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	□□ . □□ . □□ . □□ - □□ **/**	□□ □□ - □□ □□ □□ - □□
Objet(s) supplémentaire(s)	□□ . □□ . □□ . □□ - □□	□□ □□ - □□ □□ □□ - □□
	□□ . □□ . □□ . □□ - □□	□□ □□ - □□ □□ □□ - □□
	□□ . □□ . □□ . □□ - □□	□□ □□ - □□ □□ □□ - □□
	□□ . □□ . □□ . □□ - □□	□□ □□ - □□ □□ □□ - □□
II.1.7 Information concernant l'Accord sur les marchés publics (AMP)		
Marché couvert par l'Accord sur les marchés publics (AMP) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
II.1.8 Lots (pour le détail par lot, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots)		
Division en lots : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
(si oui), il est possible de remettre des offres pour : (voir l'article 54, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal)		
<input type="checkbox"/> un seul lot <input type="checkbox"/> un ou plusieurs lots <input type="checkbox"/> tous les lots		
II.1.9 Variantes		
Des variantes seront prises en considération <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

II.2 QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1 Quantité ou étendue globale (y compris tous les lots et tous les renouvellements ou prolongations optionnels, le cas échéant)
(le cas échéant, en chiffres uniquement)
valeur estimée hors TVA () : Monnaie : □ □ □
ou
fourchette : entre et Monnaie : □ □ □
II.2.2 Informations sur les prolongations optionnelles (le cas échéant)
Prolongations : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
(si oui) description de ces prolongations :
(s'il est connu) calendrier prévisionnel de l'exercice de ces prolongations :
en mois : □ □ ou en jours : □ □ □ □ (à compter de la date de conclusion du marché)
II.2.3 Reconductions (le cas échéant)
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nombre de reconductions éventuelles (s'il est connu) : □ □ □ ou fourchette : entre □ □ □ et □ □ □
(s'il est connu) dans le cas de marchés de fournitures ou de services à caractère renouvelable, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs : en mois : □ □ ou en jours : □ □ □ □ (à compter de la date de conclusion du marché)

II.3 DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois : □ □ ou en jours : □ □ □ □ (à compter de la date de conclusion du marché)
ou
début □ □ / □ □ / □ □ □ □ (jj/mm/aaaa)
fin □ □ / □ □ / □ □ □ □ (jj/mm/aaaa)

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1 CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1 Cautionnement et garanties exigés <i>(le cas échéant)</i>
III.1.2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou référence aux textes qui les réglementent
III.1.3 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques adjudicataire du marché <i>(le cas échéant)</i>
III.1.4 Autres conditions particulières <i>(le cas échéant)</i> L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (si oui) description de ces conditions :

III.2 CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1 Situation propre des opérateurs économiques*, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession	
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :	
III.2.2 Capacité économique et financière*	
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigés <i>(le cas échéant)</i> :

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

III.2.3 Capacité technique*	
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigés (<i>le cas échéant</i>) :
III.2.4 Informations sur les marchés réservés (<i>le cas échéant</i>)*	
<input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des ateliers protégés <input type="checkbox"/> Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés <input type="checkbox"/> Le marché est réservé à des entreprises d'économie sociale d'insertion (<i>marché soumis uniquement à la publicité belge</i>)	

III.3 CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES*

III.3.1 Informations relatives à la profession
La prestation est réservée à une profession particulière <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (<i>si oui</i>) référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
III.3.2 Membres du personnel responsables de l'exécution du service
Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1 TYPE DE PROCÉDURE*

IV.1.1 Type de procédure	
<input type="checkbox"/> Ouverte	
<input type="checkbox"/> Restreinte	
<input type="checkbox"/> Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée (en cas de marché soumis à la publicité européenne)
<input type="checkbox"/> Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés (s'il y a lieu, dans le cadre de certains cas de procédures négociées) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (si oui, indiquer les nom et adresse des opérateurs déjà sélectionnés dans la section VI.3 Renseignements complémentaires)
<input type="checkbox"/> Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée (en cas de marché soumis à la publicité européenne)
<input type="checkbox"/> Dialogue compétitif	
<input type="checkbox"/> Négociée directe	(voir l'article 2, 3°, de l'arrêté royal)

IV.1.2 Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à remettre offre ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

Nombre d'opérateurs envisagé
 ou
 nombre minimal envisagé et, le cas échéant, nombre maximal

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

IV.1.3 Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif)

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions ou des offres à négocier oui non

IV.2 CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1 Critères d'attribution (cocher la ou les case(s) concernée(s))

prix le plus bas
 ou
 offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- des critères énoncés ci-dessous (pour les marchés soumis à la publicité européenne, les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
- des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à remettre offre ou à négocier ou dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	10.

IV.2.2 Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée oui non
 (si oui, le cas échéant) renseignements complémentaires sur l'enchère électronique

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

IV.3 RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1 Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur *(le cas échéant)*

IV.3.2 Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché oui non
(si oui)
 Avis de préinformation Avis sur un profil d'acheteur (pas d'application en Belgique)
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / *(jj/mm/aaaa)*

Autres publications antérieures *(le cas échéant)*
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / *(jj/mm/aaaa)*
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / *(jj/mm/aaaa)*

IV.3.3 Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif *(dans le cas d'un dialogue compétitif)**
 Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents
 Date : / / *(jj/mm/aaaa)* Heure :

Documents payants** oui non
(si oui, en chiffres uniquement) prix Monnaie
 Modalités de paiement :

IV.3.4 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation* / **
 Date : / / *(jj/mm/aaaa)* Heure :

IV.3.5 Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés *(si elle est connue dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée ou d'un dialogue compétitif)*
 Date : / / *(jj/mm/aaaa)*

IV.3.6 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation
 toutes les langues officielles de l'Union européenne
 langues(s) officielles de l'Union européenne :
 Autre :

IV.3.7 Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre *(procédure ouverte)*
 Jusqu'au : / / *(jj/mm/aaaa)*
 ou
 durée en mois : ou en jours *(à compter de la date limite de réception des offres)*

IV.3.8 Modalités d'ouverture des offres
 Date : / / *(jj/mm/aaaa)* Heure : :
(le cas échéant) Lieu :
 Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres *(le cas échéant)* oui non
(si oui) informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1 Renouvellement (le cas échéant)

Il s'agit d'un marché renouvelable oui non
 (si oui) calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/ programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non
 (si oui) référence(s) du ou des projet(s) et/ou programme(s)

VI.3 Informations complémentaires (le cas échéant)

VI.4 Procédures de recours

VI.4.1 Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel :		
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet : (URL)	Fax :	

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel :		
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet : (URL)	Fax :	

VI. 4.2 Introduction de recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

VI. 4.3 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel :		
Adresse postale :		
Localité/ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet : (URL)	Fax :	

VI. 5 Date d'envoi du présent avis : / / (jj/mm/aaaa)

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

**ANNEXE A
ADRESSES SUPPLEMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT**

I. ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRÈS DESQUELS DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel :		Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :			
Localité/ville :		Code postal :	Pays :
Points de contact :		Téléphone :	
A l'attention de :			
Courrier électronique (e-mail) :		Fax :	
Adresse internet : (URL)			

II. ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRÈS DESQUELS LE CAHIER DES CHARGES ET LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES (Y COMPRIS LES DOCUMENTS CONCERNANT UN DIALOGUE COMPÉTITIF OU UN SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE) PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel :		Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :			
Localité/ville :		Code postal :	Pays :
Points de contact :		Téléphone :	
A l'attention de :			
Courrier électronique (e-mail) :		Fax :	
Adresse internet : (URL)			

III. ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUXQUELS LES OFFRES/DEMANDES DE PARTICIPATION DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES

Nom officiel :		Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :			
Localité/ville :		Code postal :	Pays :
Points de contact :		Téléphone :	
A l'attention de :			
Courrier électronique (e-mail) :		Fax :	
Adresse internet : (URL)			

IV. ADRESSE(S) DE L'AUTRE POUVOIR ADJUDICATEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE POUVOIR ADJUDICATEUR AGIT

Nom officiel :		Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :			
Localité/ville :		Code postal :	Pays :

-----(*utiliser l'annexe A, section IV, autant de fois que nécessaire*)-----

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

ANNEXE B

INFORMATION SUR LES LOTS

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

LOT N° Intitulé :

1) DESCRIPTION SUCCINCTE		
2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) (voir http://simap.europa.eu)		
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> *	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
Objet(s) supplémentaire (s)	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE		
(si elle est connue, en chiffres uniquement) valeur estimée hors TVA : Monnaie : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou fourchette : entre et Monnaie : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		
4) DURÉE DU MARCHÉ OU DATES DE DÉBUT/D'ACHÈVEMENT (le cas échéant)		
Durée en mois : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou en jours : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (à compter de la date de la conclusion du marché) ou début <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (jj/mm/aaaa) fin <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (jj/mm/aaaa)		
5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS		

----- (utiliser la présente annexe autant de fois qu'il y a de lots) -----

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

ANNEXE C1

CATÉGORIES DE SERVICES VISÉES À LA SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

CATÉGORIE N° (1)	DÉSIGNATION
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services de transports terrestres ⁽²⁾ , y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier
3	Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
4	Transports de courrier par transport terrestre ⁽³⁾ et par air
5	Services de télécommunications
6	Services financiers: a) Services d'assurances b) Services bancaires et d'investissement ⁽⁴⁾
7	Services informatiques et services connexes
8	Services de recherche et de développement ⁽⁵⁾
9	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
10	Services d'études de marché et de sondages
11	Services de conseil en gestion ⁽⁶⁾ et services connexes
12	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
13	Services de publicité
14	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
15	Services de publication et d'impression sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle
16	Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues
CATÉGORIE N°(7)	DÉSIGNATION
17	Services d'hôtellerie et de restauration
18	Services de transports ferroviaires
19	Services de transport par eau
20	Services annexes et auxiliaires des transports
21	Services juridiques
22	Services de placement et de fourniture de personnel ⁽⁸⁾
23	Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés
24	Services d'éducation et de formation professionnelle
25	Services sociaux et sanitaires
26	Services récréatifs, culturels et sportifs ⁽⁹⁾
27	Autres services

1. Catégories de services au sens de l'article 20 et de l'annexe II, A, de la directive 2004/18/CE et de l'annexe II, A, de la loi du 15 juin 2006.
2. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.
3. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.
4. À l'exclusion des services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers, ainsi que des services fournis par des banques centrales. Sont également exclus les services consistant en l'acquisition ou la location, quelles qu'en soient les modalités financières, de terrains, de bâtiments existants ou d'autres biens immeubles ou qui concernent des droits sur ces biens. Toutefois, les contrats de services financiers conclus parallèlement, préalablement ou consécutivement au contrat d'acquisition ou de location, sous quelque forme que ce soit, sont soumis à la directive et à la loi.
5. À l'exclusion des services de recherche et de développement autres que ceux dont les fruits appartiennent exclusivement au pouvoir adjudicateur pour son usage dans l'exercice de sa propre activité pour autant que la prestation du service soit entièrement rémunérée par le pouvoir adjudicateur.
6. À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.
7. Catégories de services au sens de l'article 21 et de l'annexe II, B, de la directive 2004/18/CE et de l'annexe II, B, de la loi du 15 juin 2006.
8. À l'exclusion des contrats d'emploi.
9. À l'exclusion des contrats d'acquisition, de développement, de production ou de coproduction de programmes par des organismes de radiodiffusion et des contrats concernant les temps de diffusion.

* données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge

** données minimales obligatoires pour les marchés soumis uniquement à la publicité au niveau belge si l'adresse internet donne accès aux autres informations conformément à l'article 40, § 2, alinéa 2, de l'arrêté royal

ANNEXE 8
AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

(website e-notification : F.3)

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1 NOM, ADRESSE ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel :	Code d'identification national (<i>s'il est connu</i>)	
Adresse postale :		
Localité/Ville :	Code postal :	Pays :
Point(s) de contact : A l'attention de :	Téléphone :	
Courrier électronique (e-mail) :	Fax :	
Adresse(s) internet (le cas échéant) : Adresse générale du pouvoir adjudicateur : (URL) Adresse du profil d'acheteur : (URL) (<i>pas d'application en Belgique</i>) Accès électronique à l'information : (URL) Introduction des offres ou des demandes de participation par voie électronique (URL) :		

I.2 TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

<input type="checkbox"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="checkbox"/> Agence/office régional(e) ou local(e)
<input type="checkbox"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e)	<input type="checkbox"/> Organisme de droit public
<input type="checkbox"/> Collectivité territoriale	<input type="checkbox"/> Autre (<i>veuillez préciser</i>) :

I.3 ACTIVITÉ PRINCIPALE

<input type="checkbox"/> Services généraux des administrations publiques	<input type="checkbox"/> Logement et développement collectif
<input type="checkbox"/> Défense	<input type="checkbox"/> Protection sociale
<input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics	<input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion
<input type="checkbox"/> Environnement	<input type="checkbox"/> Education
<input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières	<input type="checkbox"/> Autre (<i>veuillez préciser</i>) :
<input type="checkbox"/> Santé	

I.3 ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non (<i>si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A</i>)
--

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1 DESCRIPTION

II.1.1 Intitulé attribué au marché		
II.1.2 Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison ou de prestation <i>(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)</i>		
<input type="checkbox"/> Travaux <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/> Conception et exécution <input type="checkbox"/> Exécution, par quelques moyens que ce soit, d'un ouvrage répondant aux besoins précisés par le pouvoir adjudicateur	<input type="checkbox"/> Fournitures <input type="checkbox"/> Achat <input type="checkbox"/> Crédit-bail <input type="checkbox"/> Location <input type="checkbox"/> Location-vente <input type="checkbox"/> Plusieurs de ces formes	<input type="checkbox"/> Services Catégorie de services : n° <input type="text"/> <input type="text"/> <i>(Voir l'annexe C1 pour les catégories de services)</i> Dans le cas des catégories de services 17 à 27 (voir annexe C1), approuvez-vous la publication du présent avis ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services		
Code NUTS <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code NUTS <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code NUTS <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<i>(voir l'annexe 4 de l'arrêté royal)</i>		
II.1.3 Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique (SAD)		
<input type="checkbox"/> L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre <input type="checkbox"/> L'avis concerne un/ des marché(s) fondé(s) sur un système d'acquisition dynamique (SAD)		
II.1.4 Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions		
II.1.5 Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) (voir http://simap.europa.eu)		
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
Objet(s) supplémentaire(s)	<input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> . <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/>
II.1.6 Information concernant l'Accord sur les marchés publics (AMP)		
Marché couvert par l'Accord sur les marchés publics (AMP) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

II.2 VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1 Valeur totale du ou des marché(s) (n'indiquer que la valeur totale finale en chiffres, y compris tous contrats, lots et options ; pour fournir des précisions concernant les différents marchés, remplir la section V. Attribution du marché)			
Valeur <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> Monnaie <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou offre la moins chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> et la plus chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/> Monnaie <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> prise en considération	Hors TVA	TVA comprise	Taux de TVA (%)
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1 TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1 Type de procédure

<input type="checkbox"/> Ouverte <input type="checkbox"/> Restreinte <input type="checkbox"/> Restreinte accélérée <input type="checkbox"/> Dialogue compétitif	<input type="checkbox"/> Négociée avec mise en concurrence (avec publication préalable d'un avis) <input type="checkbox"/> Négociée accélérée <input type="checkbox"/> Négociée sans mise en concurrence (sans publication préalable d'un avis de marché) <input type="checkbox"/> Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas indiqués à la section 2 de l'annexe D1)
--	--

Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne : *veuillez compléter l'annexe D1*

IV.2 CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1 Critères d'attribution (cocher la ou les case(s) concernée(s))

Prix le plus bas
 ou
 offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivant

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.	6.
2.	7.
3.	8.
4.	9.
5.	10.

IV.2.2 Enchère électronique
 Une enchère électronique a été utilisée oui non

IV.3 RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1 Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant)

IV.3.2 Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché oui non
 (si oui, cocher la case correspondante)

Avis de préinformation Avis sur un profil d'acheteur (pas d'application en Belgique)
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / (jj/mm/aaaa)

Avis de marché Avis de marché simplifié dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / (jj/mm/aaaa)

Avis en cas de transparence ex ante volontaire
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / (jj/mm/aaaa)

Autres publications antérieures (le cas échéant)
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / (jj/mm/aaaa)
 Numéro d'avis au JOUE : /S - du / / (jj/mm/aaaa)

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N°: LOT N°: INTITULÉ:

V.1 DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ: <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> (jj/mm/aaaa)				
V.2 INFORMATION SUR LES OFFRES Nombre d'offres reçues : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Nombre d'offres reçues par voie électronique : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>				
V.3 NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ				
Nom officiel :				
Adresse postale :				
Localité/Ville :		Code postal :	Pays :	
Courrier électronique (e-mail) :		Téléphone :		
Adresse Internet : (URL)		Fax :		
V.4 INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ (en chiffres uniquement)				
		Hors TVA	TVA comprise	Taux de TVA (%)
Estimation initiale du montant du marché (le cas échéant) Valeur <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Monnaie <input type="text"/> <input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Valeur totale finale du marché Valeur <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Monnaie : <input type="text"/> <input type="text"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
<i>ou</i> offre la moins chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> et la plus chère <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Monnaie : <input type="text"/> <input type="text"/> prise en considération		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
En cas de montant annuel ou mensuel (veuillez indiquer) le nombre d'années <input type="text"/> <input type="text"/> ou le nombre de mois <input type="text"/> <input type="text"/>				
V.5 INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE Le marché est susceptible d'être sous-traité <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
(si oui, en chiffres uniquement) indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée: Valeur hors TVA <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Inconnue <input type="checkbox"/> Monnaie : <input type="text"/> <input type="text"/> Proportion : <input type="text"/> <input type="text"/> (%)				
Description succincte de la valeur/proportion du marché à sous-traiter (si elle est connue)				

----- (Utiliser la présente section autant de fois que nécessaire) -----

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1 Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/ programme financé par des fonds de l'Union européenne oui non
 (si oui) référence du/ des projet(s) et/ ou programme(s):

VI. 2 Informations complémentaires (le cas échéant)

VI.3 Procédures de recours

VI.3.1 Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel :

Adresse postale :

Localité/ ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet : (URL)	Fax :	

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel :

Adresse postale :

Localité/ ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet : (URL)	Fax :	

VI. 3.2 Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.3.2 ou, à défaut, la rubrique VI.3.3)

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

VI.3.3 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Nom officiel :

Adresse postale :

Localité/ ville :	Code postal :	Pays :
Courrier électronique (e-mail) :	Téléphone :	
Adresse internet : (URL)	Fax :	

VI. 4 Date d'envoi du présent avis : / / (jj/mm/aaaa)

ANNEXE A

ADRESSES SUPPLÉMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT

D) ADRESSE(S) DE L'AUTRE POUVOIR ADJUDICATEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE POUVOIR ADJUDICATEUR AGIT

Nom officiel:	Code d'identification national (s'il est connu)	
Adresse postale:		
Localité/ Ville:	Code postal:	Pays:

----- (utiliser la présente section autant de fois que nécessaire) -----

ANNEXE C1

CATÉGORIES DE SERVICES VISÉES À LA SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

CATÉGORIE N° (1)	DÉSIGNATION
1	Services d'entretien et de réparation
2	Services de transports terrestres ⁽²⁾ , y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier, à l'exclusion des transports de courrier
3	Services de transports aériens: transports de voyageurs et de marchandises, à l'exclusion des transports de courrier
4	Transports de courrier par transport terrestre ⁽³⁾ et par air
5	Services de télécommunications
6	Services financiers: a) Services d'assurances b) Services bancaires et d'investissement ⁽⁴⁾
7	Services informatiques et services connexes
8	Services de recherche et de développement ⁽⁵⁾
9	Services comptables, d'audit et de tenue de livres
10	Services d'études de marché et de sondages
11	Services de conseil en gestion ⁽⁶⁾ et services connexes
12	Services d'architecture; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère; services connexes de consultations scientifiques et techniques; services d'essais et d'analyses techniques
13	Services de publicité
14	Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés
15	Services de publication et d'impression sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle
16	Services de voirie et d'enlèvement des ordures: services d'assainissement et services analogues
CATÉGORIE N°(7)	DÉSIGNATION
17	Services d'hôtellerie et de restauration
18	Services de transports ferroviaires
19	Services de transport par eau
20	Services annexes et auxiliaires des transports
21	Services juridiques
22	Services de placement et de fourniture de personnel ⁽⁸⁾
23	Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés
24	Services d'éducation et de formation professionnelle
25	Services sociaux et sanitaires
26	Services récréatifs, culturels et sportifs ⁽⁹⁾
27	Autres services

1. Catégories de services au sens de l'article 20 et de l'annexe II, A, de la directive 2004/18/CE et de l'annexe II, A, de la loi du 15 juin 2006.
2. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.
3. À l'exclusion des services de transports ferroviaires couverts par la catégorie 18.
4. À l'exclusion des services financiers relatifs à l'émission, à l'achat, à la vente et au transfert de titres ou d'autres instruments financiers, ainsi que des services fournis par des banques centrales. Sont également exclus les services consistant en l'acquisition ou la location, quelles qu'en soient les modalités financières, de terrains, de bâtiments existants ou d'autres biens immeubles ou qui concernent des droits sur ces biens. Toutefois, les contrats de services financiers conclus parallèlement, préalablement ou consécutivement au contrat d'acquisition ou de location, sous quelque forme que ce soit, sont soumis à la directive et à la loi.
5. À l'exclusion des services de recherche et de développement autres que ceux dont les fruits appartiennent exclusivement au pouvoir adjudicateur pour son usage dans l'exercice de sa propre activité pour autant que la prestation du service soit entièrement rémunérée par le pouvoir adjudicateur
6. À l'exclusion des services d'arbitrage et de conciliation.
7. Catégories de services au sens de l'article 21 et de l'annexe II, B, de la directive 2004/18/CE et de l'annexe II, B, de la loi du 15 juin 2006.
8. À l'exclusion des contrats d'emploi.
9. À l'exclusion des contrats d'acquisition, de développement, de production ou de coproduction de programmes par des organismes de radiodiffusion et des contrats concernant les temps de diffusion.

ANNEXE D1

JUSTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ SANS PUBLICATION PRÉALABLE D'UN AVIS DE MARCHÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE L'UNION EUROPÉENNE (JOUE)

Veillez fournir ci-après une justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne. Cette justification doit être conforme aux articles applicables de la directive 2004/18/CE et de la loi du 15 juin 2006

(La directive 89/665/CEE concernant les recours prévoit que le délai pour l'introduction d'un recours visé à l'article 2 septies, paragraphe 1, point a), de ladite directive peut être réduit à condition que l'avis contienne une justification de la décision du pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne. Pour bénéficier de ce délai réduit, veuillez cocher la ou les cases appropriées et fournir les informations complémentaires ci-dessous.)

1. Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE

Aucune offre ou aucune offre appropriée n'a été reçue en réponse à:

- une procédure ouverte,
- une procédure restreinte

Les produits concernés sont uniquement fabriqués à des fins de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement dans les conditions énoncées dans la directive (*fournitures uniquement*).

- Les travaux/fournitures/services ne peuvent être confiés qu'à un soumissionnaire déterminé pour des raisons:
- techniques,
 - artistiques,
 - liées à la protection de droits d'exclusivité.

Urgence impérieuse résultant d'événements imprévisibles pour le pouvoir adjudicateur et dont les circonstances sont rigoureusement conformes aux conditions énoncées dans la directive.

Demande de travaux/fournitures/services complémentaires conformément aux conditions énoncées dans la directive.

Nouveaux travaux/services consistant dans la répétition de travaux/services existants et commandés dans des conditions rigoureusement conformes à celles énoncées dans la directive.

Marché de services attribué au lauréat ou à un des lauréats d'un concours.

Fournitures cotées et achetées à une bourse de matières premières.

- Achat de fournitures à des conditions particulièrement avantageuses:
- auprès d'un fournisseur cessant définitivement ses activités commerciales,
 - auprès d'un administrateur ou d'un liquidateur judiciaire ou suite à un accord avec les créanciers ou à une procédure analogue

L'ensemble des offres soumises en réponse à une procédure ouverte, une procédure restreinte ou un dialogue compétitif étaient non conformes ou inacceptables. Seuls les soumissionnaires ayant satisfait aux critères de sélection qualitative ont été pris en considération dans le cadre des négociations

2. Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE

Le marché a pour objet des services figurant à l'annexe II, B, de la directive 2004/18/CE et à l'annexe II, B, de la loi du 15 juin 2006

Le marché ne relève pas du champ d'application de la directive

Pour bénéficier du délai réduit visé ci-dessus, après avoir coché la ou les cases appropriées ci-dessus, veuillez expliquer d'une manière claire et compréhensible pourquoi l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne est licite, en indiquant en toute hypothèse les faits pertinents et, le cas échéant, les conclusions de droit conformément aux dispositions de la directive 2004/18/CE (500 mots au maximum).

ANNEXE 9

AVIS RELATIF A L'ETABLISSEMENT D'UNE LISTE DE CANDIDATS SELECTIONNES

(Marchés soumis uniquement à la publicité belge)

- Travaux
Fournitures
Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1 NOM ET ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR*

Organisme	À l'attention de
Adresse	Code postal
Localité/Ville	Pays
Téléphone	Télécopieur
Courrier électronique (e-mail)	Adresse Internet : (URL)

I.2 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUES:

La même qu'au point I.1 Adresse différente: (voir l'annexe A)

I.2 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS:

La même qu'au point I.1 Adresse différente: (voir l'annexe A)

I.4 ADRESSE A LAQUELLE LES DEMANDES DE PARTICIPATION DOIVENT ETRE ENVOYEES:

La même qu'au point I.1 Adresse différente: (voir l'annexe A)

I.2 TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR* ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

<input type="checkbox"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales	<input type="checkbox"/> Services généraux des administrations publiques
<input type="checkbox"/> Agence/ office national(e) ou fédéral(e)	<input type="checkbox"/> Défense
<input type="checkbox"/> Collectivité territoriale	<input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics
<input type="checkbox"/> Agence/ office régional(e) ou local(e)	<input type="checkbox"/> Environnement
<input type="checkbox"/> Organisme de droit public	<input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :	<input type="checkbox"/> Santé
	<input type="checkbox"/> Logement et développement collectif
	<input type="checkbox"/> Protection sociale
	<input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion
	<input type="checkbox"/> Education
	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :

SECTION II: OBJET DU MARCHE

II.1 TRAVAUX

II.1.1 Type de marché de travaux

Exécution Conception et exécution Exécution, par quelque moyen que ce soit, d'un ouvrage répondant aux besoins précisés par le pouvoir adjudicateur

II.1.2 Nature et étendue des prestations *

II.1.3 Nomenclature

Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) (voir <http://simap.europa.eu>)

	Descripteur principal*	Descripteur supplémentaire	
Objet principal	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
Objet(s) supplémentaire(s)	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □

(à utiliser autant de fois que nécessaire)

II.2 FOURNITURES

II.2.1 Type de marché de fournitures

Achat Location Crédit-bail Location-vente Plusieurs de ces formes

II.2.2 Nature et quantité des produits*, répartis par groupes de produits

II.2.3 Nomenclature

Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) (voir <http://simap.europa.eu>)

	Descripteur principal*	Descripteur supplémentaire	
Objet principal	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
Objet(s) supplémentaire(s)	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □
	□□ . □□ . □□ . □□ - □	□□ □□ - □	□□ □□ - □

(à utiliser autant de fois que nécessaire)

* données obligatoires

II.3 SERVICES

II.3.1 Type de marché de services*

Catégories de services (voir l'annexe II de la loi)

II.3.2 Description des services*

II.3.3 Nomenclature

Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) (voir <http://simap.europa.eu>)

	Descripteur principal*	Vocabulaire supplémentaire	
Objet principal	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
Objet(s) supplémentaire(s)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> . <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/>

(à utiliser autant de fois que nécessaire)

II.4 LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX, DE LIVRAISON DES FOURNITURES OU DE PRESTATION DES SERVICES*

Code NUTS (Nomenclature des unités territoriales statistiques) (voir l'annexe 4 de l'arrêté royal)

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1 SITUATION PERSONNELLE (CAS D'EXCLUSION) - REFERENCES REQUISES*

III. 2 SÉCURITÉ SOCIALE

Le montant estimé du marché excède 30.000 euros HTVA

Non

Oui

Si oui, le candidat ou le soumissionnaire doit fournir la preuve du respect de ses obligations (sauf application de l'article 62, § 4 de l'arrêté royal)

III.3 CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE - RÉFÉRENCES REQUISES*

* données obligatoires

III. 4 CAPACITE TECHNIQUE - REFERENCES REQUISES*

III.5 Marchés réservés (le cas échéant)*

oui non

Le marché est réservé à des ateliers protégés

Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

Le marché est réservé à des entreprises d'économie sociale d'insertion

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1 TYPE DE PROCÉDURE *

Adjudication restreinte

Appel d'offres restreint

Procédure négociée

IV.2 NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE CANDIDATS QUE LE POUVOIR ADJUDICATEUR ENVISAGE DE SELECTIONNER

Nombre ou Minimum Maximum

IV.3 RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1 Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur

IV.3.2 Date limite de réception de demandes de participation*

/ / (jj/mm/aaaa) ou: jours à compter de la date d'envoi de l'avis

Heure (le cas échéant): _____

IV.3.3 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

DE FR NL

IV.3.4 Période de validité de la liste (maximum 36 mois)



SECTION V: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

V.1 AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant)

V.2 DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : / / (jj/mm/aaaa)

ANNEXE A

1.1 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUES

Organisme	À l'attention de
Adresse	Code postal
Localité/Ville	Pays
Téléphone	Télécopieur
Courrier électronique (e-mail)	Adresse Internet (URL)

1.2 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Organisme	À l'attention de
Adresse	Code postal
Localité/Ville	Pays
Téléphone	Télécopieur
Courrier électronique (e-mail)	Adresse Internet (URL)

1.3 ADRESSE À LAQUELLE LES DEMANDES DE PARTICIPATION DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES

Organisme	À l'attention de
Adresse	Code postal
Localité/Ville	Pays
Téléphone	Télécopieur
Courrier électronique (e-mail)	Adresse Internet (URL)